

Séance du Conseil participatif de la faculté des Sciences de la Société N°1 du jeudi 23/09/2021 à 12h15
(Vidéoconférence ou présentiel 6220)

PROCES-VERBAL N° 1

Présent-es en séance :	<u>Corps professoral</u> : Christian Brethaut (en visio), Armelle Choplin, Delphine Gardey, Nenad Stojanovic, Matthias Studer <u>Corps des CER</u> : Carine Domingos, Orlane Moynat, Rojin Sadeghi <u>Corps du PAT</u> : Sandrine Billeau, Blaise Dupuis <u>Corps des étudiant-es</u> : Leonhard Unterlerchner, Gahla Doerig
Excusé-es :	<u>Corps professoral</u> : Simon Hug (donne procuration à Nenad Stojanovic), Cornelia Hummel (donne procuration à Armelle Choplin), Juan Florès <u>Corps des étudiant-es</u> : Sandra Casarello Martinez (donne procuration à Leonhard Unterlerchner) <u>Doyen</u> : Bernard Debarbieux <u>Corps des CER</u> : Davy-Kim Lascombes,
Absentes :	<u>Corps des étudiant-es</u> : Elsa Pais
Sont également présent-es	<u>Administratrice</u> : Laurence Bonapera <u>Assistante de l'Administratrice</u> : Murielle Grolimund <u>Corps des CER</u> : Alina Datsii <u>Conseilleracadémique</u> : Gaetan Clavien <u>Vice-Doyen</u> : Jean-Michel Bonvin <u>Corps des étudiant-es</u> : Christopher Horta
Procès-verbal assuré par	Murielle Grolimund
Information sur la séance :	Participer à la réunion Zoom https://unige.zoom.us/j/66614629947 Début : 12:15 Fin : 13:55

1. Accueil des nouveaux membres
2. Adoption de l'ordre du jour et annonce des divers
3. Approbation du procès-verbal de la séance précédente
4. Communications du décanat
5. Élections de la Présidence et du Bureau du Conseil participatif (quorum des présences requis)
6. Détermination des prochaines séances du conseil participatif
7. Initiation de la procédure de désignation du/de la Doyen/ne.
8. Accréditation UNIGE - désignation de représentant-es
9. Modifications mineures du règlement d'organisation du GSI
10. Modification de la composition de la commission de l'égalité
11. Modification de la composition de la commission recherche
12. Modification de la composition du comité scientifique de la maîtrise en études genre
13. Modification de la composition du comité scientifique de la maîtrise en journalisme et communication
14. Modification de la composition du comité scientifique du doctorat en science politique
15. Modification de la composition du comité scientifique du doctorat en sociologie
16. Changement de direction et de comité directeur CAS/DAS Communication digitale
17. Echange sur différents aspects du fonctionnement de la Faculté : point d'information
18. Questions au décanat (à soumettre par l'intermédiaire de l'administratrice au plus tard le 19 septembre 2021)
19. Divers

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
1	Conseil participatif	Accueil des nouveaux membres	Membres du corps professoral : Christian Brethaut Delphine Gardey Nenad Stojanovic Matthias Studer Prochainement, Juan Flores sera remplacé par Michail Nikiforos. La Présidente remercie les membres sortants pour leur participation.		
2	Conseil participatif	Adoption de l'ordre du jour et annonce des divers		L'ordre du jour est adopté à l'unanimité ; Aucun divers n'est annoncé	
3	Conseil participatif	Approbation du procès-verbal de la séance précédente		Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.	
4	Conseil participatif	Communications du décanat	<p>Le Vice-doyen J.-M Bonvin fait un retour sur certificat covid et la rentrée universitaire.</p> <p>Concernant la vaccination mobile depuis la rentrée : les files d'attente sont assez importantes, aussi pour les tests. Les chiffres, obtenus après la réunion du CP, indiquent que près de 500 doses de vaccin ont été administrées à Uni-Mail durant la semaine du 20 au 24 septembre. Du 20 septembre au 1er octobre, 5'300 tests ont été effectués.</p> <p>Concernant les contrôles aléatoires à l'Unige : il y aurait eu 5000 contrôles aléatoires. Les chiffres consolidés, obtenus après la réunion du CP, indiquent près de 54'000 contrôles réalisés en date du 1er octobre. S'en suit une discussion sur le maintien du masque ou non en cours et si les enseignant-es le portent.</p> <p>Concernant la présence en cours ou non, selon le message du Recteur seules les personnes empêchées de venir à l'Unige peuvent bénéficier d'un enseignement à distance.</p> <p>Pour les examens et selon le Recteur, rien n'est encore défini à ce jour. Pour le Vice-doyen, si les examens peuvent avoir lieu à distance pour les étudiant-es empêché-es, la modalité devra être la même que pour ceux en présentiel pour préserver l'égalité de traitement.</p> <p>La question de savoir comment doit être évaluée la participation aux cours pour les personnes empêchées d'être présentes est posée.</p>		

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
5	Conseil participatif	Élections de la Présidence et du Bureau du Conseil participatif (quorum des présences requis)	<p>La présidence ne peut être élue que si les 2/3 des membres sont présents ou représentés. Les modalités d'élection de la Présidence et du Bureau sont décrites dans le Règlement interne du Conseil participatif (voir en annexe). Les candidatures peuvent être déposées auprès de l'administratrice.</p> <p><i>"La nouvelle présidente est issue d'un autre corps que la présidente sortante sauf en cas d'absence de candidate déclarée d'un autre corps."</i></p> <p>L'élection de la présidence et du bureau se déroule en trois temps : d'abord le/la Président-e ensuite le/la vice-président-e puis le bureau</p> <p>Président/e</p> <p><i>« L'élection de la présidente a lieu au scrutin secret et uninominal. Est élue la candidate qui obtient la majorité relative des suffrages des membres présents ou représentés ».</i></p> <p>Vice-président/e</p> <p><i>Rappel : selon le Règlement, le/la vice-président-e ne peut être membre du même corps que le/la Président-e.</i></p> <p>Bureau</p> <p><i>« Le bureau est composé de la présidence élue et de deux autres membres, chacun issu d'un des corps restants. Si un corps n'arrive pas à se mettre d'accord sur cette désignation, le Conseil procède à une élection, à la majorité relative, parmi les candidates proposées par ledit corps. »</i></p> <p>A. Choplin propose sa candidature à la fonction de Présidente.</p> <p>La Présidente sortante rappelle l'importance des procurations, afin d'avoir suffisamment de voix pour obtenir des votes valides jusqu'à la fin des séances.</p> <p>La Présidente sortante rappelle les fonctions principales de la présidence et de la vice-présidence.</p> <p>Le vote à bulletin secret est demandé pour la présidence et la vice-présidence.</p> <p>S. Billeau cède sa place à A. Choplin, sous les applaudissements.</p>	<p>Le quorum des présences étant atteint, l'élection de la Présidence peut avoir lieu.</p> <p>Election de la présidente : Mme Armelle Choplin (PROF) est élue à l'unanimité (par bulletins de votes secrets et via zoom pour la personne en vidéoconférence).</p> <p>Election de la vice-présidente : Mme Carine Domingos (CER) est élue à l'unanimité (par bulletins de votes secrets et via zoom pour la personne en vidéoconférence).</p> <p>Election des autres membres du bureau : Blaise Dupuis (PAT) et Léonhard Unterlerchner (ETU) sont élus à l'unanimité.</p>	

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
6	Conseil participatif	Détermination des prochaines séances du conseil participatif	<p>Pour information séances des collègues des professeur-es :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▲ 14 septembre 2021 ▲ 12 octobre 2021 ▲ 16 novembre 2021 ▲ 14 décembre 2021 <p>Pour le conseil participatif, il est décidé de garder la solution mixte, soit à distance et en présentiel tant qu'on ne reçoit pas d'autres directives du Rectorat.</p>	<p>Dates des prochaines réunions du CP</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vendredi 5 novembre à 12h15 - Vendredi 3 décembre à 12h15 	
7	Décanat	Initiation de la procédure de désignation du/de la Doyen-ne.	<p>Conformément au règlement d'organisation SdS,</p> <p><i>"1. La Présidente du Conseil initie la procédure de désignation de la Doyenne au moins 10 mois avant l'entrée en fonction et fixe la date de la séance lors de laquelle aura lieu l'élection.</i></p> <p><i>2. La Présidente du Conseil mandate une commission consultative chargée de rechercher les candidatures à la fonction de Doyen-ne. La commission rapporte à la Présidente le résultat de sa consultation qui en informe le décanat. Le décanat sollicite le préavis du collège des professeurs et le transmet à la présidente au moins 10 jours avant la séance du Conseil pour permettre l'envoi du rapport et du préavis avec l'ordre du jour."</i></p> <p><i>Ce point a été mis à l'ODJ du CP du 29 avril 2021. Les membres du CP ont décidé de remettre ce point à la première séance de l'année académique 2021-2022</i></p> <p>Tous/toutes les professeur-es ordinaires qui souhaitent se présenter peuvent le faire. La procédure est :</p> <p><i>"1. La Présidente du Conseil initie la procédure de désignation de la Doyenne au moins 10 mois avant l'entrée en fonction et fixe la date de la séance lors de laquelle aura lieu l'élection.</i></p> <p><i>2. La Présidente du Conseil mandate une commission consultative chargée de rechercher les candidatures à la fonction de Doyen-ne. La commission rapporte à la Présidente le résultat de sa consultation qui en informe le décanat. Le décanat sollicite le préavis du collège des professeurs et le transmet à la présidente au moins 10 jours avant la séance du Conseil pour permettre l'envoi du rapport et du préavis avec l'ordre du jour."</i></p>	<p>Les membres de la commission consultative chargée de rechercher les candidatures à la fonction de doyen-ne sont :</p> <p>Armelle Choplin Christian Brethaut Alina Datsii Nenad Stojanovic Orlane Moynat</p>	

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
			<p>Il faudrait que le préavis du collège des professeur-es ainsi que le vote du CP puissent être transmis rapidement au Rectorat.</p> <p>A. Choplin : lorsqu'une fin de mandat de décanat arrive, y-a-t'il une évaluation qui vient compléter l'évaluation à mi-parcours ? c'est un souhait du CP. L. Bonapera : c'est en cours de discussion au décanat.</p>		
8	Décanat	Accréditation UNIGE - désignation de représentant-es	<p>Chères et chers collègues,</p> <p>Les expert-es en charge de l'évaluation de l'UNIGE ont effectué leur pré-visite vendredi 3 septembre dernier.</p> <p>Cette séance de travail leur a permis :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▲ de mieux comprendre notre institution et ses spécificités ; ▲ et de nous donner leur premier avis sur notre rapport d'auto évaluation, désormais disponible via ce lien pour l'ensemble de la communauté. <p>Les expert-es ont souligné la qualité de notre rapport et notamment sa structure alignée sur l'objet de l'accréditation, à savoir les standards de qualité décrits dans la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE).</p> <p>A l'issue de cette séance marquée par une volonté d'améliorer le fonctionnement et les services délivrés par notre institution, les expert-es ont mentionné les éléments sur lesquels ils et elles désiraient plus d'information et qui feront l'objet de discussions lors de leur prochaine visite les 26 et 28 octobre 2021, à savoir : fonctionnement du système qualité, participation, corps intermédiaire, doctorat et doctorant-es</p> <p>En attendant cette visite, nous vous adressons ce message pour vous informer que le lundi 30 septembre est la date d'échéance pour que les représentant-es désigné-es par le rectorat nous confirment leur participation. Les différentes instances et associations qui ont été sollicitées pour désigner des représentant-es ont également jusqu'à cette date pour nous communiquer leur réponse.</p> <p>Nous profitons de ce message pour résumer ici le rôle d'un-e représentant-e :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▲ prendre connaissance du rapport d'auto-évaluation, particulièrement sur les sujets en lien avec son corps et son rôle au sein de l'institution ; ▲ assister aux entretiens et répondre aux éventuelles questions des 	<p>A la suite de ce CP, la liste a été complétée ; elle a été transmise à l'équipe accréditation le 29/09/2021 :</p> <p>Professeure : Estelle Sohier CER : Hervé Roquet PAT : Blaise Olivier Dupuis ETU : Gahla Doerig</p>	

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
			<p>expert-es sur son expérience et sa perception de la qualité, au sens large, à l'UNIGE.</p> <p>Une séance d'information est prévue pour l'ensemble des représentant-es le 14 octobre prochain. Vous trouverez des informations complémentaires sur cette page.</p> <p>Si vous ne nous avez pas déjà communiqué votre réponse, merci de le faire dès que possible mais le 30 septembre au plus tard.</p> <p>N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions.</p> <p>L'équipe accréditation. accreditation@unige.ch</p> <p>Les membres du CP doivent désigner des représentant-es pour être expert-es.</p> <p>Selon N. Stojanovic, seule une partie des membres d'un corps de l'Unige a été tirée au sort pour rencontrer les experts. L'autre partie sera nommée par différentes instances et/ou associations des différents corps de l'Unige. Le message reçu à ce sujet est flou, il demande le nom de 4 personnes, sans parler des corps auxquels elles appartiennent.</p> <p>Au sein du comité PAT Unige, B. Dupuis s'est proposé comme représentant du PAT SdS.</p> <p>Gahla Doehrig s'est proposée pour être représentante des étudiant-es.</p> <p>Les 26 et 28 octobre, il y aura des rencontres de 1h par corps.</p> <p>RETOUR DES CANDIDATURES : avant jeudi 30 septembre au plus tard.</p>		
9	Décanat	Modifications mineures du règlement d'organisation du GSI	En annexe, figurent le Règlement d'organisation actuellement en vigueur ainsi que le projet de modification expliqué dans le courrier du Prof. Levrat, Directeur du GSI.	Les modifications mineures du règlement d'organisation du GSI sont approuvées à l'unanimité.	
10	Décanat	Modification de la composition de la commission de l'égalité	<p>Prof. : Emanuela Ceva (représentante du Décanat)</p> <p>Prof. : Marylène Lieber</p> <p>Prof. : Clémentine Rossier (présidente)</p> <p>Prof. : Hy Dao</p> <p>Prof. : Bruno Amable retrait</p>	La modification de la composition de la commission de l'égalité est approuvée à l'unanimité	

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
			Prof. : Cédric Durand Prof. : Nenad Stojanovic CER : Aline Acevedo et Elisa Banfi remplacée par Gaelane Wolff Etu. : Matteo Marano remplacé par Tina Latifi Aline Acevedo ne fait plus partie des CER et est remplacée par les deux nouvelles personnes. La présidente a donné son accord.		
11	Décanat	Modification de la composition de la commission recherche	Prof. : Emanuela Ceva (représentante du décanat) –Présidente Prof. : Armelle Choplin Prof. : Sandro Cattacin Prof. : Frédéric Giraut Prof. : Marylene Lieber Prof. : Thomas Sattler CER : M. Davy-Kim Lascombes remplacé par M. Emmanuel Kellner CER : Mme Marine Dhermy-Mairal CER : M. Julien Debonneville Etu. : M. Matthieu Debief PAT : M. Blaise Dupuis	La modification de la composition de la commission recherche est approuvée à l'unanimité	
12	Décanat	Modification de la composition du comité scientifique de la maîtrise en études genre	Mme Delphine GARDEY directrice en lieu et place de Lorena PARINI Mme Marylène LIEBER Mme Lorena PARINI retrait M. Jean-François STASZAK CA: Nicole Efrancey Dao <i>ad interim</i> CER: M. Julien DEBONNEVILLE ETU: Mme Noémie SCHORER	La modification de la composition du comité scientifique de la maîtrise en études genre est approuvée à l'unanimité	
13	Décanat	Modification de la composition du comité scientifique de la maîtrise en journalisme et communication	M. Patrick AMEY M. Patrick-Yves BADILLO remplacée par Mme Claire BALLEYS M. Tommaso VENTURINI Mme Annik DUBIED CA: M. Gaetan CLAVIEN CER: M. Sébastien SALERNO CER : M. Philippe AMEZ-DROZ ETU: Mme Aude RAIMONDI La direction du comité sera votée par les membres du comité qui en informeront le CP. Une question est posée de savoir si C. Balleys est au courant de cette subtilité. Pourrait-elle être pressentie comme directrice de ce comité ?	La modification de la composition du comité scientifique de la maîtrise en journalisme et communication est approuvée à l'unanimité	

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
14	Décanat	Modification de la composition du comité scientifique du doctorat en science politique	<p>M. Jonas PONTUSSON Directeur (en lieu et place de Mme Nathalie GIGER) Mme Nathalie GIGER retrait en raison de son congé scientifique M. Frédéric VARONE M. Matteo GIANNI M. Thomas SATTLER retrait en raison de son congé scientifique CER : M. Jan ROSSET CAE : M. Gaetan CLAVIEN</p>	<p>La modification de la composition du comité scientifique du doctorat en science politique est approuvée à l'unanimité</p>	
15	Décanat	Modification de la composition du comité scientifique du doctorat en sociologie	<p>M. Eric WIDMER Mme Mathilde BOURRIER (directrice) Mme Cornelia HUMMEL CER : Mme Irène COURTIN CER : M. Quentin FAYET remplacé par Nerea VIANA ALZOLA CA: <i>ad interim</i> M. Gaetan CLAVIEN</p>	<p>La modification de la composition du comité scientifique du doctorat en sociologie est approuvée à l'unanimité</p>	
16	Décanat	Changement de direction et de comité directeur CAS/DAS Communication digitale	<p>Sous l'impulsion du Professeur Patrick-Yves Badillo, le DAS communication digitale, expertise web et réseaux sociaux, ainsi que les deux CAS Communication digitale et expertise web et Communication digitale et réseaux sociaux ont été créés en 2013 au sein de la Faculté SdS. Ce diplôme est reconduit chaque année et rencontre un fort succès. Le Professeur Badillo prendra sa retraite au 31 juillet 2021. Il a proposé à la Professeure Giovanna Di Marzo en sa qualité de directrice d'I-Focuss, membre de Medi@LAB et spécialiste des thématiques liées au numérique de reprendre la Direction du DAS en communication digitale. Giovanna Di Marzo accepte de prendre la responsabilité de cette nouvelle direction et propose également des modifications au niveau du comité directeur.</p> <p>1) Diplôme de formation continue en Communication digitale, expertise web et réseaux sociaux - <i>Diploma of Advanced Studies in Digital Communication, Web Expertise and Social Medi</i> Ancien Comité directeur : M. Patrick-Yves BADILLO (directeur de programme) M. Philippe AMEZ-DROZ Mme Virginie ZIMMERLI Mme. Dominique BOURGEOIS (Uni Fribourg) M. Benoît TÉZENAS du MONTCEL (Novacom)</p>	<p>Le changement de direction et de comité directeur CAS/DAS Communication digitale est approuvé à l'unanimité</p>	

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
			<p>Nouveau comité directeur : Prof. Giovanna Di MARZO, UNIGE (directrice de programme) M. Philippe AMEZ-DROZ, UNIGE Mme Virginie ZIMMERLI, UNIGE M. Jean-Marc SEIGNEUR, UNIGE</p> <p>2) Certificat de formation continue (CAS) en Communication digitale et réseaux sociaux - <i>Certificate of Advanced studies in Digital Communication and Social Media</i> Ancien Comité directeur : M. Patrick-Yves BADILLO (directeur de programme) M. Philippe AMEZ-DROZ Mme Virginie ZIMMERLI Mme. Dominique BOURGEOIS (Uni Fribourg) M. Benoît TÉZENAS du MONTCEL (Novacom)</p> <p>Nouveau comité directeur : Mme Giovanna DI MARZO, UNIGE (directrice de programme) M. Philippe AMEZ-DROZ, UNIGE Mme Virginie ZIMMERLI, UNIGE M. Jean-Marc SEIGNEUR, UNIGE</p> <p>3) Certificat de formation continue (CAS) en Communication digitale et expertise web <i>Certificate of Advanced studies in Digital Communication and Web Expertise</i> Ancien Comité directeur : M. Patrick-Yves BADILLO (directeur de programme) M. Philippe AMEZ-DROZ Mme Virginie ZIMMERLI Mme Dominique BOURGEOIS (Uni Fribourg) M. Benoît TÉZENAS du MONTCEL (Novacom)</p> <p>Nouveau comité directeur : Mme Giovanna DI MARZO, UNIGE (directrice de programme) M. Philippe AMEZ-DROZ, UNIGE Mme Virginie ZIMMERLI, UNIGE M. Jean-Marc SEIGNEUR, UNIGE</p>		

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
17	Conseil participatif	Echange sur différents aspects du fonctionnement de la Faculté : point d'information	<p>A. Choplin souhaite partager quelques éléments discutés lors des deux derniers collèges des professeur-es : Il y a eu des discussions constructives à la fin du semestre de printemps suite à des demandes de promotions de professeur-es et la procédure a changé en faculté suite aux modifications du règlement du personnel de l'Université. Il y a eu 8 dossiers déposés et seuls deux ont été retenus par la commission de planification comme potentiellement promouvables. Ces demandes ont fait l'objet d'expertises externes. D'abord un seul dossier a été retenu pour la promotion, ce qui a créé un malaise et donné l'impression d'une mise en concurrence des professeur-es. Après intervention, il a été dit que les deux professeur-es pourraient être promu-es en PO.</p> <p>Suite à ce malaise, les professeur-es associé-es et assistant-es (PA et PAS) ont adressé une lettre ouverte au Décanat en septembre pour exprimer leur mécontentement sur cette procédure de promotion, peu claire sur les critères de candidature.</p> <p>Cette lettre demande : de revenir sur les procédures de promotion pour davantage expliquer les critères, de revenir sur les compétences de la commission de planification, de trouver les moyens de renforcer la communication au sein de la Faculté, notamment en réunissant les deux collègues PA-PAS et PO. Beaucoup de PA et PAS en SdS expliquent en effet se retrouver à diriger des comités à la place des PO alors même qu'ils/elles n'ont pas accès à la prise de décision.</p> <p>Une seconde lettre a été adressée à la commission de planification pour lui demander des explications sur la non-entrée en matière concernant la possibilité d'utiliser la passerelle égalité pour créer un poste.</p> <p>L'objectif de ces lettres est de pointer certains dysfonctionnements et favoriser les échanges entre tous et toutes les Professeur-es et entre tous les corps de la faculté.</p>	-	
18	Conseil participatif	Questions au décanat (à soumettre par l'intermédiaire de l'administratrice au plus tard le 19 septembre 2021)	-		

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
19	Conseil participatif	Divers	-		